LA DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA DÉFENSE

DIRISI

Exercice de mise en oeuvre des SIC Exotic 2014

Le système nerveux des armées

Créée le 31 décembre 2003 par décret, la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense (DIRISI) assure les fonctions d'opérateur de télécommunications, de gérant des systèmes d'information et des fréquences de la Défense, de garant de la sécurité des systèmes d'information, de centrale d'achat pour les services de télécommunications et de mise en œuvre et de soutien des systèmes d'information et de communication (SIC) opérationnels.

Des forêts d'antennes

Un PC tactique déployé

Organisation :

Actuellement dirigée par un général de corps aérien, la DIRISI est composée :

• d'une direction centrale, située au fort de Bicêtre (Val-de-Marne), avec cinq sous-directions : stratégie, ressources-management, clients, sécurité des systèmes d'information et achats-finances ;

• de deux services extérieurs localisés au fort de Bicêtre : le service conduite-opérations- exploitation (SCOE) et le service ingénierie-conception-opérateur (SICO) ;

• de sept DIRISI locales : Bordeaux, Brest, Lyon, Metz, Ile-de-France, Rennes et Toulon ;

• de cinq DIRISI Outre-mer : Cayenne (Guyane), Fort-de-France (Martinique), Saint-Denis (La Réunion), Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et Papeete (Tahiti) ;

• de quatre DIRISI à l'étranger : Abu Dhabi (Emirats arabes unis), Dakar (Sénégal), Djibouti (Ré-

Réseau informatique de l'armée de l'Air

Station satellitaire Syracuse

publique de Djibouti) et Libreville (Gabon) ;

• de vingt-quatre centres nationaux ;

• de trente-neuf relais locaux des centres nationaux et de plus d'une centaine de détachements répartis sur tout le territoire.

Les sous-directions de la direction centrale de la DIRISI

La sous-direction stratégie met en œuvre les objectifs stratégiques définis par l'état-major des Armées. À ce titre elle est chargée :

• de contribuer à l'élaboration de la politique ministérielle des systèmes d'information et de communication et de s'assurer de sa mise en œuvre au sein de la DIRISI ;

• de mener les études et d'assurer les synthèses relatives à l'organisation et au fonctionnement de la DIRISI ;

• de s'assurer de l'atteinte des objectifs au travers d'un dispositif de contrôle interne.

La sous-direction ressources-management est chargée :

• de proposer et de mettre en œuvre l'organisation interne de la DIRISI ;

• de contribuer à l'administration et à la gestion des ressources humaines civiles et militaires ainsi qu'à la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences ;

• d'assurer la chancellerie pour le personnel de la DIRISI ;

• de traiter les questions relatives à l'infrastructure intéressant la DIRISI ;

Station sol Syracuse

• d'assurer la prise en compte de la prévention des risques liés aux activités de la DIRISI ;

• de participer à la mise au point des instructions et protocoles relatifs au soutien réalisé par les armées ou par d'autres organismes du ministère de la Défense au profit de la DIRISI.

La sous-direction client veille à la satisfaction des besoins des formations et organismes soutenus. Elle anime le dialogue avec les clients pour la programmation et le suivi des affaires réalisées à leur profit.

La sous-direction sécurité des systèmes d'information est chargée :

• d'assister et de conseiller les autorités qualifiées du ministère, notamment le bureau central de la sécurité des systèmes d'information des Armées ;

• d'apporter une expertise technique dans le domaine de la sécurité informatique ;

• d'assurer la direction technique et le contrôle des réseaux de chiffrement qui lui sont confiés ;

• d'assurer le suivi spécifique centralisé des « articles contrôlés de la sécurité des systèmes d'information » (ACSSI) dont la responsabilité de gestion est déléguée à d'autres opérateurs ;

• d'assurer la mission d'officier sécurité des systèmes d'information de la DIRISI.

La sous-direction achats-finances est chargée :

• de participer à l'élaboration de la stratégie achats du ministère dans le domaine des systèmes d'information et de communication et de la mettre en œuvre ;

• de diriger la fonction achats de la DIRISI ;

• de passer les marchés de niveau central dans ses domaines de compétence ;

• d'assurer les travaux de programmation, de suivi et d'exécution budgétaire, financière et comptable dévolus à la DIRISI ;

• d'assurer l'exécution financière des dépenses et des recettes non fiscales de la DIRISI ;

• d'assurer le contrôle interne budgétaire et le contrôle interne comptable.

Les services extérieurs de la direction centrale

Le service conduite-opérations-exploitation (SCOE) assure l'exploitation et le soutien des systèmes d'information et de communication dont la responsabilité est confiée à la DIRISI. Organisme distinct de la direction centrale, c'est ce service qui fournit les services SIC, garantit leur continuité de fonctionnement pour la vie quotidienne du ministère mais aussi pour les opérations extérieures, intérieures et les exercices. Il est autorité d'emploi de l'ensemble des centres nationaux de la DIRISI à l'exception des centres chiffres et sécurité des systèmes d'information (SSI). À ce titre, il est chargé :

• de piloter et de coordonner les prestations d'exploitation délivrées par la DIRISI ;

• de diriger et d'administrer les réseaux et systèmes confiés à la DIRISI ;

• d'assurer la conduite de l'activité des centres nationaux ;

Station de Pierre-sur-Haute en Auvergne

Communiquer dans toutes les situations

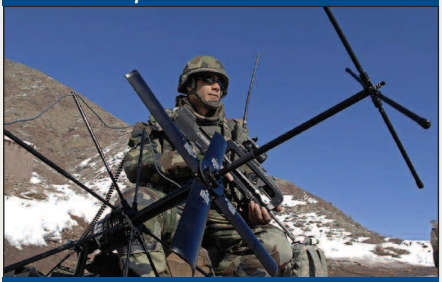

Transmission en altitude

• d'assurer la permanence des liaisons entre les systèmes d'information et de communication d'infrastructure du ministère de la Défense, les systèmes d'information et de communication des forces déployées et ceux des forces internationales alliées ;

• d'assurer la maintenance et la logistique des systèmes d'information et de communication et de leur environnement, placés sous la responsabilité de la DIRISI ;

• d'assurer la gestion logistique et comptable des biens du ministère de la Défense qui relèvent de la compétence de la DIRISI ;

• d'assurer la gestion technique des fréquences allouées au ministère de la Défense.

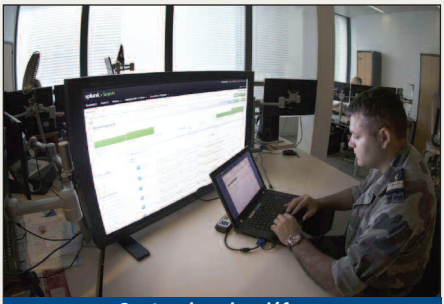

Centre de cyberdéfense

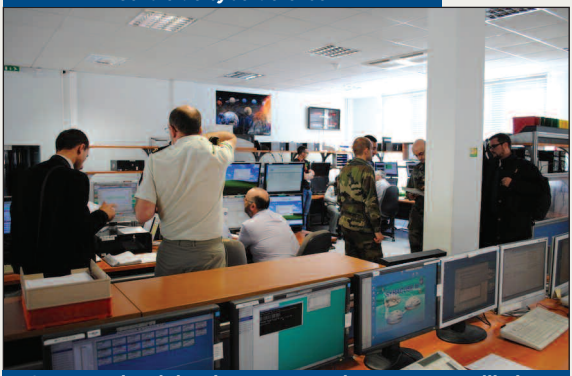

Centre national de mise en oeuvre des moyens satellitaires

Réseaux sécurisés

Le service ingénierie-conception-opérateur (SICO) a pour mission d'assurer la conduite et la coordination des projets SIC dans les domaines de compétence de la DIRISI, dans l'objectif d'améliorer les services offerts aux utilisateurs. À ce titre, il :

• conduit les projets de systèmes d'information et de communication (SIC) qui lui sont confiés (projets techniques, études, expertises ...) ;

• réalise les études SIC particulières au profit des grands clients et de la DIRISI ;

• organise le déploiement des systèmes d'envergure nationale en coordination avec la chaîne exploitation ;

• participe à la conception et à la conduite des opérations et programmes d'armement SIC relevant de la direction générale de l'armement (DGA) pour ce qui est de la compétence de la DIRISI ;

• pilote l'activité des équipes techniques de marque en liaison avec les responsables de programmes ou de projets conduits hors DIRISI ;

• fournit ou recherche l'expertise technique SIC nécessaire au bon déroulement des projets, et en tant que de besoin, aux études et groupes de travail auxquels participe la DIRISI.

Les centres nationaux

Ils sont placés sous le commandement opérationnel du directeur du SCOE qui dispose, pour

cette mission, du centre d'opération de la DIRISI (COD). Quelques-uns d'entre eux, qui traitent de la sécurité, relèvent du commandement opérationnel de la sous-direction de la sécurité des systèmes d'information.

Les centres nationaux de mise en œuvre (CNMO)

Le centre national d'appui à distance des SIC ou *service desk* (SDK) a pour mission de rétablir le service et de gérer les prestations récurrentes au profit des utilisateurs du ministère de la Défense. Il est l'interface entre les usagers et la DIRISI dans le cadre de la gestion des incidents et des besoins SIC accessibles en ligne depuis un catalogue de services. Le SDK est implanté en région parisienne, en Bretagne, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Lorraine.

Le centre national de mise en œuvre des réseaux (CNMO R) met en œuvre un réseau de type *wide area network* (WAN) métropolitain permettant le transport des réseaux commutés et des réseaux *internet protocol* (IP) de la Défense. Le CNMO R est responsable de la supervision et de la télé-administration de ces réseaux. Il est implanté en Région parisienne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La capacité de management du réseau *internet protocol* des forces aéronavales (RIFAN) relève de ce centre.

Le centre national de mise en œuvre des intranets (CNMO I) est responsable de la mise en œuvre des services communs nécessaires au fonctionnement des systèmes d'information. Il est responsable de l'exploitation des passerelles et est implanté en région parisienne, en Bretagne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Internet en opération extérieure

Une spécialiste renseignement de l'armée de Terre

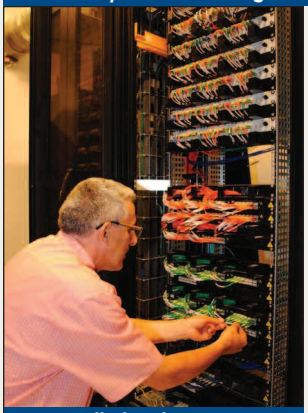

Installation du nouveau ministère de la Défense à Balard

Le centre national de mise en œuvre des systèmes d'information (CNMO SI) est responsable de l'infogérance des systèmes d'information (services applicatifs communs des intranets et applications métier). Il assure les fonctions d'exploitation et d'administration des applications et systèmes d'information placés

Le 41e régiment de transmissions de Douai (Nord)

sous la responsabilité de la DIRISI. Il gère également, par l'intermédiaire de sa composante Datacenter, l'hébergement et le stockage des systèmes nationaux. Le CNMO SI est implanté en région parisienne, en Bretagne, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Aquitaine.

Le centre national de mise en œuvre des moyens satellitaires (CNMO MS) est responsable de la planification, de la supervision et de l'exploitation de l'ensemble des réseaux satellitaires. Il est implanté en région parisienne.

Le centre national de mise en œuvre des télécommunications spatiales et radio (CNMO TSR) exploite les moyens de transmission hertziens de la DIRISI et met en œuvre les moyens de commutation de messagerie télégraphique. Il est implanté en région parisienne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le centre national de gestion des fréquences (CNGF), tête de chaîne du domaine fréquences pour l'ensemble de la DIRISI, assure principalement la gestion nationale des assignations de fréquences, des sites et des servitudes du ministère de la Défense. Il effectue la coordination des fréquences avec les nations alliées et les établissements privés ou publics étrangers au ministère de la Défense et assiste la direction générale des systèmes d'information et de communication (DGSIC) dans la définition de la politique du ministère. Il est implanté en région parisienne.

Communications maritimes

Le groupement des transmissions d'infrastructure des forces nucléaires (GTIFN) assure la mise en œuvre et le soutien des moyens de transmissions nucléaires des réseaux dédiés. Il est implanté en région parisienne et dispose de centres régionaux de maintenance et de stations spécifiques.

Le centre national de soutien opérationnel, organisme extérieur relevant de la DIRISI de Rennes, est implanté en région Centre.

Les centres nationaux d'ingénierie logicielle

Le centre national de configuration de l'informatique (CNCI), organisme unique placé sous le commandement opérationnel du directeur du SCOE, a pour principales missions de définir, de concevoir et de tester des masters bureautiques, les packages applicatifs et de sécurité devant équiper les configurations informatiques en service au sein du ministère de la Défense. Il est implanté en région parisienne.

Les centres de développement des applications de la Défense (CDAD), placés sous le contrôle opérationnel du direc-

Déploiement des SIC

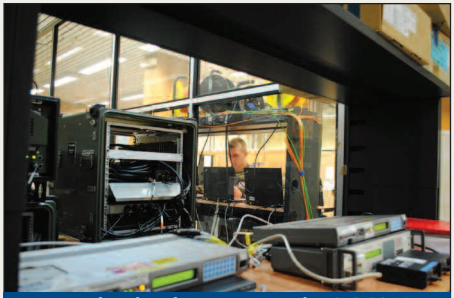

Exercice de mise en oeuvre des SIC 2014

teur SICO, ils sont chargés de fournir, au profit des entités du ministère de la Défense, des prestations de développement et de maintenance des systèmes d'information. Ils sont implantés en région parisienne, en Bretagne et en Provence-Alpes- Côte d'Azur.

Exercice de mise en oeuvre des SIC 2014

Le centre d'appui au système d'information de la Défense (CASID) est une unité rattachée organiquement à la DIRISI, mise pour emploi à la DGSIC. Il est chargé de fournir des prestations d'expertise au profit des autorités métiers et des maîtrises d'œuvre du ministère de la Défense, de définir et contrôler les normes et règles applicables en matière d'ingénierie informatique. Il est implanté en région parisienne.

Les stations de transmission hébergent des moyens de télécommunications satellitaires, de transmission radio HF et V/UHF et de transmission hertzienne troposphérique. Les stations de transmissions sont disposées aussi bien en Métropole qu'Outre-mer.

Les centres à vocation sécurité des systèmes d'information (SSI)

Le centre d'audits de la sécurité des systèmes d'information (CASSI) a pour mission principale la réalisation des audits SSI au profit des différentes autorités qualifiées. Il contribue à déterminer la capacité d'un système d'information à être homologué à un niveau de classification dans son environnement local. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'état-major des Armées. Implanté en région parisienne, le CASSI a autorité sur les équipes d'audit SSI et sur les équipes responsables des mesures contre les signaux parasites compromettants implantés sur le reste du territoire national.

Le centre d'analyse en lutte informatique défensive (CALID), responsable du volet spécialisé et de l'expertise opérationnelle de cyberdéfense, il est le centre de surveillance, de détection et d'alerte du ministère de la Défense en la matière. Il fournit la première capacité d'intervention et d'analyse des événements de lutte informatique défensive. Il est le cœur du

La DIRISI au Kremlin-Bicêtre

Le cyber espace

noyau permanent de cyberdéfense. Il est implanté à Paris.

Le centre opérationnel de sécurité de la DIRISI ou *Security Operation Center* (SOC DIRISI) a pour mission de mettre en œuvre, au niveau central, la supervision de la cyber sécurité des systèmes d'information et de communication exploités ou supervisés par la DIRISI ainsi que d'appuyer le commandement pour la prévention et le traitement des événements, des incidents et des problèmes de cyber sécurité. Il est implanté en région parisienne.

Le centre national de mise en œuvre du chiffre (CNMO-C) est en charge de la production des éléments secrets (ES) nécessaires aux « articles contrôlés de la sécurité des systèmes d'information » (ACSSI), de leur distribution et de leur suivi, de la supervision et de l'exploitation des moyens de chiffrement télégérés et contribue au suivi spécifique des ACSSI. Il est implanté en région parisienne.

Le centre national de téléchargement du chiffre (CNTC) assure la permanence de la supervision de sécurité des boitiers de chiffrement et de la cryptophonie interarmées. Il assure également la diffusion des éléments secrets (ES) électroniques interarmées et de l'OTAN. Il est implanté en région parisienne.

Le pôle « articles contrôlés de la sécurité des systèmes d'information » (ACSSI) implanté en région parisienne est plus particulièrement chargé :

- de la fonction de *National Distribution Agency* (NDA France) au profit du secrétariat général de la Défense et de la sécurité nationale (SGDSN) ;
- des fonctions comptables d'échange avec les autres ministères ;
- de la fonction gestion centralisée des ACSSI en service dans le ministère ;
- de la fonction gestion centralisée des ACSSI des armées et du secrétariat général pour l'administration ;
- de la production des informations ACSSI qui concernent l'élaboration, la génération, l'impression, le contrôle (qualitatif et quantitatif) et le conditionnement des éléments secrets sur support physique ou électronique.

La DIRISI en quelques chiffres :

- Près de 7300 personnels civils et militaires ;
- 450 000 mouvements SSI par an ;
- 1 500 systèmes d'information ;
- 1 500 000 adresses IP.

Source : www.defense.gouv.fr

Cahier spécial réalisé par Gilbert Robinet pour le numéro 110 de la revue *ENGAGEMENT* de l'ASAF - (www.asafrance.fr)